

cdefi

Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs

La voix des
écoles françaises
d'ingénieurs depuis
plus de 40 ans

Conférence institutionnelle créée par décret en 1976, la CDEFI* représente l'ensemble des directeurs et directrices des établissements, ou composantes d'établissements, publics et privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé.

Elle est dirigée par un président et quatre vice-présidents et vice-présidentes, et son conseil d'administration dénommé Commission permanente comprend 21 membres, dont ceux du Bureau, ainsi que douze membres élus en son sein par l'Assemblée générale et quatre membres cooptés.

◆ Nos missions

La CDEFI a pour mission de représenter les quelque 200 écoles françaises d'ingénieurs auprès de l'État, de l'Union européenne et des organisations internationales.

Au nom des écoles d'ingénieurs, elle formule ainsi des vœux, bâtit des projets et rend des avis motivés sur toute question relative à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Sa vocation première est de promouvoir les formations d'ingénieurs en France, en Europe et dans le monde. Elle veille à ce que les écoles d'ingénieurs soient en capacité d'assurer leur mission de formation, de recherche et d'innovation avec l'efficacité nécessaire à leurs interactions avec le monde socio-économique.

La CDEFI agit auprès des écoles d'ingénieurs comme une structure de soutien à travers :

- **l'accompagnement des directeurs et directrices d'école d'ingénieurs dans l'exercice de leurs fonctions ;**
- **la mise à disposition de l'ensemble de l'information utile au développement et à la stratégie des établissements ;**
- **la défense des intérêts des écoles françaises d'ingénieurs ;**
- **la prise de position publique sur tout sujet lié à l'enseignement supérieur et à la recherche ;**
- **la promotion des formations et des métiers de l'ingénierie en France et dans le monde ;**
- **l'organisation de temps de rencontre et d'échanges : assemblée générale mensuelle, commissions de travail, séminaires, rencontres thématiques, colloque annuel, etc.**





◆ Nos activités

Les activités de la CDEFI sont notamment organisées en commissions de travail sur des thématiques clés : formation, recherche et innovation, ressources et accompagnement des personnels, Europe et international, transition écologique et sociétale et orientation et accompagnement des élèves. Des groupes de travail sont aussi mis en place en lien avec l'actualité : réformes du baccalauréat, doctorat, compétences internationales, modèles économiques des écoles, etc.

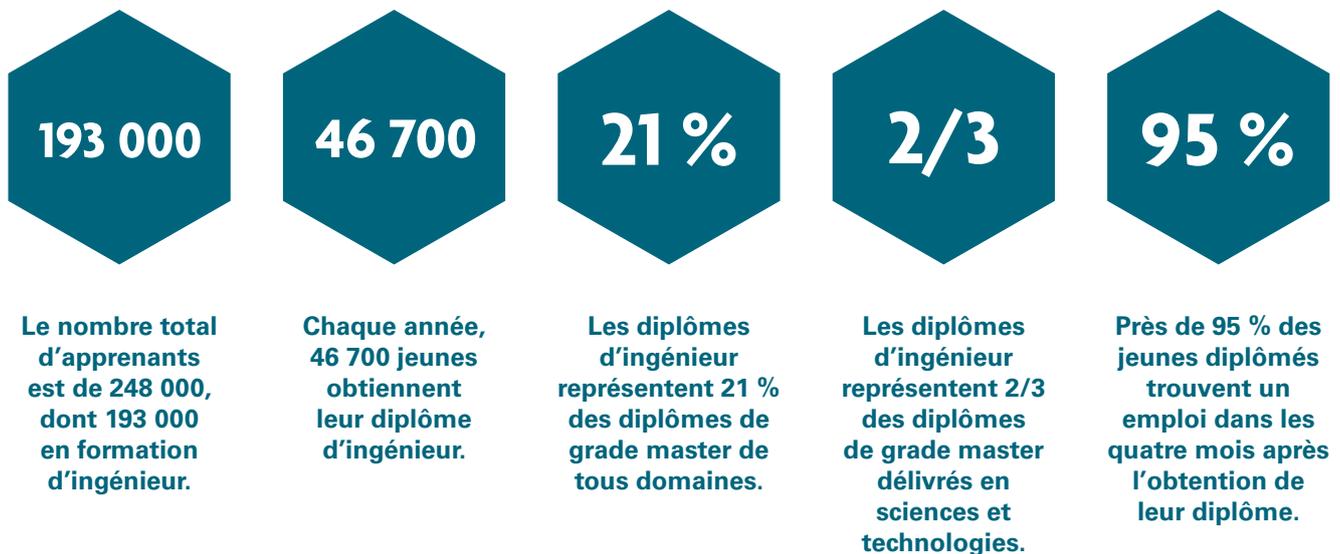
La CDEFI mène par ailleurs des actions visant à l'orientation et à l'intégration professionnelle des jeunes, ainsi qu'à la valorisation et à l'accompagnement de l'activité des écoles :

- **l'opération Ingénieuses, pour lutter contre la désaffection des jeunes filles pour certaines filières ingénieurs, promouvoir l'égalité des genres et lutter contre les stéréotypes associés ;**
- **les parcours de formation doctorale « Compétences pour l'entreprise » (CPE), dont l'objectif est de favoriser l'acquisition et la valorisation par les doctorants souhaitant intégrer le secteur privé de compétences opérationnelles afin de favoriser leur intégration dans les entreprises ;**
- **les programmes de mobilité FITEC (France Ingénieurs TEChnologie) financés par le gouvernement français et celui des pays partenaires (Brésil et Argentine), dont la CDEFI assure la gestion financière, et qui visent à soutenir des projets de coopération dans le domaine de formation des ingénieurs ;**
- **les données des écoles françaises d'ingénieurs (DEFI), qui permettent d'avoir une meilleure connaissance de l'activité des écoles et d'assurer ainsi la mission de représentation de la Conférence ;**
- **le site Internet Deviens ingénieur, portail d'information et d'orientation dédié aux cursus et aux métiers d'ingénieurs, offrant une vue d'ensemble aux jeunes qui souhaitent se renseigner sur les écoles d'ingénieurs et sur les métiers auxquels elles forment.**

* La Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs est une instance consultative et représentative, reconnue par la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités. Elle est constituée en association loi de 1901. Son siège social se trouve au 44, rue Cambronne, 75015 PARIS.

◆ Le diplôme d'ingénieur : une place essentielle dans l'enseignement supérieur et sur le marché de l'emploi

Le titre d'ingénieur diplômé, qui confère le grade de master, est le principal diplôme à ce niveau dans le secteur des sciences et technologies.



◆ Les écoles d'ingénieurs et l'international

L'enseignement supérieur s'est fortement mondialisé au cours de la dernière décennie, avec une croissance de près de 60 % des étudiants en mobilité internationale. Ceci se traduit par un nombre accru d'apprenants de nationalité étrangère dans nos formations : ces jeunes représentent aujourd'hui 18 % des inscrits en école d'ingénieurs.

Les écoles ont en effet fait très tôt de l'international un axe essentiel de développement et de rayonnement des formations d'ingénieurs « à la française ». Ce fort développement s'appuie sur l'excellente reconnaissance du diplôme français d'ingénieur à l'étranger.

- **Les maquettes pédagogiques prévoient un séjour à l'étranger pour tous les élèves-ingénieurs : le plus souvent, cette mobilité est structurée dans le cadre de partenariats avec des universités étrangères ou dans le cadre de stages.**
- **L'offre de formation des écoles d'ingénieurs à l'étranger est de plus en plus développée, en Chine et en Afrique du Nord notamment : la plupart des formations implantées à l'étranger sont créées à partir d'accords bilatéraux gouvernementaux ou en partenariat avec des établissements locaux.**
- **33 établissements dans 9 pays étrangers délivrent des diplômes accrédités par la Commission des titres d'ingénieur.**

◆ La recherche en écoles d'ingénieurs

Les écoles d'ingénieurs, marquées par la proximité avec les entreprises, sont caractérisées par une activité de recherche de haut niveau qui s'inscrit pleinement dans l'innovation industrielle et dans la création de valeur.

- **Structurée par projets, la recherche est souvent pluridisciplinaire et en partenariat avec des acteurs du monde socio-économique.**
- **En sciences et technologies, un jeune docteur diplômé sur deux a réalisé son doctorat sous la responsabilité d'un personnel d'école d'ingénieurs.**
- **56 % des chercheurs ou des chercheuses en entreprise sont des ingénieurs.**
- **La CDEFI promeut la mise en place de parcours de formation doctorale en appui et en interaction avec les besoins d'innovation des entreprises.**



◆ Des écoles ouvertes à tous

- **Avec plus d'un tiers de titulaires d'une bourse sur critères sociaux parmi leurs effectifs, les écoles d'ingénieurs sont des formations d'excellence, ouvertes à tous.**
- **La formation par apprentissage, puissant outil de diversification des profils, est un axe fort de leur développement et concerne 16 % des ingénieurs diplômés.**
- **Les voies d'accès aux écoles d'ingénieurs sont nombreuses (classes préparatoires, BTS, BUT, baccalauréat, etc.) et permettent toutes de décrocher le même diplôme.**

cdefi

Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs

Contact :

Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs

**44, rue Cambonne
75015 Paris**

Téléphone : + 33 (0)1 85 65 25 25

E-mail : contact@cdefi.fr

Site internet : www.cdefi.fr



<https://www.linkedin.com/company/5323901/>

<https://twitter.com/Cdefi>